

LE PROCÈS PUCHEU

(ANALYSE DES RÉPONSES À LA QUESTION 2A)

Cahier n° 1 (18 mai 1944).

QUESTION 2A

Enoncé : Approuvez-vous l'exécution de Pucheu ? Si non, pour quelles raisons ?

[Ici : description des conditions techniques de l'enquête et de l'échantillon des "personnes interpellées"]

RESULTATS DE L'ENQUETE SUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

OUI (approuve l'exécution de Pucheu) : 60 %
NON (la désapprouve) : 40 %

Les voix affirmatives se groupent autour des 3 idées suivantes (dans l'ordre des fréquences) :

1°- "Il l'a bien mérité, c'était un traître."

La réponse est catégorique et elle appartient, pour la grande majorité, aux gens du peuple.

2°- "Si réellement il a été coupable, on a bien fait de l'exécuter."

C'est un peu moins catégorique. Une pointe de doute se glisse dans cette formule qui annonce déjà un des griefs les plus importants de ceux qui répondent "non" à la question, c'est à dire la peur de l'abus. C'est la réponse donnée surtout par les "braves gens".

3°- "Alger a voulu donner un exemple. Il l'a fait avec la personnalité la plus représentative qu'il avait sous la main. C'était d'ailleurs un homme moche."

C'est en général l'avis des gens intelligents et pondérés.

Quant aux réponses négatives, elles se rangent dans leur grande majorité, autour des 4 idées suivantes :

1°- "C'est après la guerre qu'il aurait fallu juger tous ces gens."

On estime que les esprits sont trop échauffés en ce moment pour qu'une justice objective soit distribuée et d'autre part on voudrait ne pas se donner en spectacle au monde entier qui nous regarde d'un oeil pas toujours très bienveillant (comme par exemple la réponse que nous avons eue : "il faut laver son linge sale après la guerre"). Cette catégorie de réponse a été obtenue dans tous les milieux.

2°- "C'est sur le sol métropolitain que doit être faite la justice."

Idée de sécurité pour celui qui est jugé chez soi et de prestige pour la sentence rendue sur le sol des ancêtres. Réponse obtenue surtout parmi les personnes pondérées et instruites.

3°- "Les chefs d'accusation portent sur des crimes commis en France.

Ce sont donc uniquement des preuves et des témoins de France qui pouvaient décider du sort du procès. Ces preuves et ces témoins étant forcément impossibles à administrer, le procès de Pucheu reste une fiction jésuite, de la taille de ceux que monte Vichy. On aurait préféré -et de loin- l'assassinat de Pucheu, qui méritait d'être supprimé (tout comme Darlan), mais ne pas commencer par un acte arbitraire, l'oeuvre de justice et d'assainissement qu'attend la France de demain."

Opinion exprimée -d'une façon plus ou moins rapprochée de l'échantillon que nous venons de mentionner- dans le milieu des professions libérales surtout, mais aussi par les individus instruits et intelligents des autres catégories de Français.

4° - "Non, car contre les exécutions."

Réponse obtenue dans toutes les catégories.

Enfin, il y a tous ceux qui, tout en restant neutres, ont "trempé" dans la collaboration et dont les réponses gravitent autour des suivantes :

"ça peut déclencher des troubles après la guerre".

"il n'a fait qu'obéir à ses supérieurs"

"décourage le ralliement éventuel d'autres comme lui".

L'OPINION DES DIVERSES CATEGORIES DE FRANÇAIS

<u>Catégorie</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Patrons	63 %	37 %
Salariés	56 %	44 %
Professions libérales	64 %	36 %
Fonctionnaires	44 %	56 %
Rentiers, Retraités, Pension.	75 %	25 %
Sans profession	75 %	25 %

Les proportions sont bien représentatives des groupes considérés.

Les Patrons -dont l'esprit d'initiative et de responsabilité est mieux habitué à la récompense et à la sanction- se montrent plus catégoriques dans leur jugement.

Les Salariés -ceux qui obéissent- fléchissent beaucoup et se montrent moins durs.

Les Professions libérales -intellectuels dans l'ensemble- jugent la question à sa juste valeur.

Les Fonctionnaires -plus ou moins directement menacés- se montrent hostiles à l'exécution.

Les deux dernières catégories- moins menacées par les surprises de la vie active- sont de beaucoup les plus intransigeants.

<u>Couleur Politique</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Sympathisants	58 %	42 %
Résistants	91 %	9 %
Neutres	33 %	67 %

Le résultat est très instructif. L'opinion des résistants et des autres s'explique facilement, restent les sympathisants -qui représentent la grande masse française- dont l'opinion s'identifie presque au résultat obtenu pour l'ensemble de la collectivité (60 % oui et 40 % non).

<u>Ages</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Jeunes	56 %	44 %
Moyens	60 %	40 %
Agés	71 %	29 %

Le résultat est remarquable : l'âge de la maturité donne exactement l'opinion de la France.

Quant aux "vieux" on voit qu'ils sont bien plus intransigeants que les jeunes ; ce qui s'explique par le fait que les uns étant à la fin de leur existence se permettent de

se montrer plus sévères que ceux qui ont toute la vie devant eux et qui peuvent un jour tomber dans le péché.

<u>Rang social</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Modestes	69 %	31 %
Moyens	56 %	44 %
Elevés	55 %	45 %

Les rangs élevés et moyens se rapprochent de la moyenne générale que le "peuple" demande avec véhémence le châtement du coupable.

CONCLUSIONS

Vu l'approximation avec laquelle ces résultats reflètent l'opinion réelle des Français (environ 10 % d'incertitude), nous pouvons considérer que dans l'ensemble -et sauf pour les résistants et les neutres, dont les opinions extrêmes se compensent- les avis ne sont pas loin d'être partagés.

Mais ce partage concerne surtout le procès lui-même et les conditions dans lesquelles il s'est déroulé plutôt que la personnalité de Pucheu, blâmée avec plus ou moins d'acharnement par ceux qui ont répondu "non".

Il est aussi à remarquer que le lendemain de son exécution, l'immense majorité des Français approuvait l'issue de cette affaire. Mais aujourd'hui, après quelques mois seulement de réflexions -et surtout de propagande adverse- la dispersion des idées approche l'égalité. On a l'impression que l'opinion publique a tendance à faire du cas Pucheu, le "duc d'Enghien" de la 4ème République française.